

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé, mardi 20 août 2013, un discours à la Nation à l'occasion du 60ème anniversaire de la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple.

Ci-après le texte intégral du Discours Royal:

"Louange à Dieu, Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Cher peuple, C'est avec joie et fierté que nous commémorons aujourd'hui le 60ème anniversaire de la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple.

Dans les valeurs de sacrifice et de solidarité nationale qu'elle incarne, Nous puisons la volonté nécessaire pour maintenir le cap et entretenir la dynamique constamment renouvelée dans les différents domaines. Si une bonne partie de Notre peuple fidèle n'a pas connu cette révolution contre la colonisation, elle vit aujourd'hui, grâce à Dieu, une nouvelle révolution, menée sous Notre impulsion, dans les domaines du développement humain et du progrès économique et social. Elle vit sa citoyenneté dans la dignité, faisant preuve du même patriotisme sincère et du même attachement symbiotique entre le Trône et le peuple, qui prévalaient à l'époque.

C'est une révolution continue qui exige la mobilisation de tous. Elle requiert que chacun s'investisse fortement dans les chantiers de développement, afin de relever les défis actuels et à venir et de concrétiser les aspirations légitimes de nos citoyens. Si Dieu le Très-Haut a réservé à chaque pays sa part de biens et de ressources, Il a gratifié le nôtre d'une richesse renouvelable, en l'occurrence nos ressources humaines.

Il s'agit, au premier chef, de notre jeunesse ambitieuse, imprégnée d'amour pour sa patrie, fière de ses traditions séculaires, nantie d'une éducation saine. Ceci tient à la volonté des marocains d'assurer une bonne éducation à leurs enfants et de leur inculquer les hautes valeurs morales et les vertus de l'attachement aux constantes suprêmes de la nation, dans le cadre de la complémentarité entre la maison et l'école et de l'ouverture sur les innovations des temps modernes. Nous considérons que l'affection dont les parents entourent leurs enfants, et les responsabilités qu'ils assument pour les accompagner et instiller en eux les valeurs et les principes suprêmes, sont des facteurs clés de promotion sociale et de consolidation du développement intégré.

Et parce que Nous entendons que le citoyen marocain soit au cœur du processus de développement et des politiques publiques, Nous tenons à ce que l'école puisse disposer des moyens lui permettant de remplir sa mission d'éducation et de formation.

Nous veillons personnellement à ce que les différentes régions du Royaume disposent des infrastructures, notamment les routes, ainsi que de l'eau, l'électricité, le logement pour les enseignants, les maisons des étudiantes et des étudiants et bien d'autres équipements de base qui viennent compléter l'action du secteur de l'éducation, afin qu'il puisse s'acquitter des nobles missions éducatives et pédagogiques qui lui sont dévolues.

A cet égard, notre pays compte à son actif, dans les domaines de l'éducation et de la formation, d'importantes réalisations qui se sont traduites notamment par l'accroissement du taux de scolarisation, surtout parmi les filles, grâce aux efforts méritoires des hommes et des femmes de l'enseignement.

Mais le chemin à parcourir reste long et ardu pour que ce secteur puisse remplir son rôle de locomotive du développement économique et social. Car, en effet, la question pressante qui demeure posée est la suivante : comment se fait-il qu'une frange de notre jeunesse n'arrive pas à réaliser ses aspirations légitimes aux niveaux professionnel, matériel et social ?

Le secteur de l'éducation est en butte à de multiples difficultés et problèmes, dus en particulier à l'adoption de programmes et de cursus qui ne sont pas en adéquation avec les exigences du marché du travail.

Ces écueils sont imputables également aux dysfonctionnements consécutifs au changement de la langue d'enseignement dans les matières scientifiques. Ainsi, l'on passe de l'arabe, aux niveaux primaire et secondaire, à certaines langues étrangères dans les branches techniques et l'Enseignement supérieur. Ce changement implique, à l'évidence, l'impératif d'une mise à niveau linguistique de l'élève ou de l'étudiant pour qu'il puisse suivre utilement la formation qui lui est dispensée.

Il y a lieu de se féliciter des résultats positifs qui ont été enregistrés dans les domaines de la formation professionnelle et technique et de l'artisanat. Ce sont, en effet, des domaines qui assurent aux candidats, avec ou sans baccalauréat, une formation spécialisée de deux ou quatre ans, qui offre aux diplômés plus de chances d'accès direct et rapide à l'emploi et d'opportunités d'insertion dans la vie professionnelle.

En revanche, il en est tout autrement pour les lauréats de certaines filières universitaires. En effet, et nonobstant les efforts louables fournis par les cadres universitaires, celles-ci ne devraient pas constituer des usines à chômeurs, surtout dans certaines spécialités dépassées.

De même qu'il faudrait consolider cette formation par une exploitation judicieuse d'une vertu qui caractérise le citoyen marocain, à savoir sa propension naturelle à l'ouverture et son désir de connaître les cultures et les langues étrangères. Pour ce faire, il convient de l'encourager à apprendre et à maîtriser ces langues, parallèlement aux langues officielles prévues dans la Constitution.

Il s'agit de parachever sa qualification, d'affiner ses connaissances et de lui permettre de travailler dans les nouveaux métiers du Maroc, qui accusent un grand déficit en main d'oeuvre qualifiée, tels que ceux de la construction automobile et des centres d'appel, ceux liés à l'aéronautique et d'autres encore.

A l'instar de ces métiers et services, et de ces écoles et instituts supérieurs de gestion, de management et d'ingénierie, il est nécessaire d'apporter plus de soutien et d'encouragement au secteur de la formation professionnelle.

De même, les travaux manuels et les professions techniques, dans leur acception la plus large, doivent être réhabilités. Il faut être fier de les pratiquer et de les maîtriser, comme le préconise, en substance, le Hadith de Notre aïeul, le Prophète Sidna Mohammed-Paix et salut sur Lui- : nul n'a jamais mangé meilleur aliment que celui provenant du travail de sa main.

Il faut aussi tenir compte, à cet égard, de la place privilégiée que ces métiers occupent désormais sur le marché du travail, comme source de revenu importante et moyen de gagner sa vie dignement. C'est pourquoi de nombreux européens affluent vers le Maroc pour travailler dans ce secteur prometteur, et livrent même une concurrence à la main d'oeuvre marocaine opérant dans ces créneaux.

Cher peuple, La situation actuelle du secteur de l'éducation et de la formation nécessite de marquer une halte pour un examen de conscience objectif permettant d'évaluer les réalisations accomplies et d'identifier les faiblesses et les dysfonctionnements existants. Il convient à cet égard de rappeler l'importance de la Charte nationale d'Education et de Formation, qui a été adoptée dans le cadre d'une approche nationale large et participative.

Par ailleurs, les gouvernements successifs se sont attachés à mettre en oeuvre les préconisations de cette charte, surtout le gouvernement précédent qui a déployé les moyens et les potentialités nécessaires pour mener à bonne fin le Plan d'urgence, dont il n'a, d'ailleurs, entamé la réalisation qu'au cours des trois dernières années de son mandat. Malheureusement, les efforts nécessaires n'ont pas été entrepris pour consolider les acquis engrangés dans le cadre de la mise en oeuvre de ce Plan. Pire encore, sans avoir impliqué ou consulté les acteurs concernés, on a remis en cause des composantes essentielles de ce plan, portant notamment sur la rénovation des cursus pédagogiques, le programme du préscolaire et les lycées d'excellence.

Pour toutes ces considérations, le gouvernement actuel aurait dû capitaliser les acquis positifs cumulés dans le secteur de l'éducation et de la formation, d'autant plus qu'il s'agit d'un chantier déterminant s'étendant sur plusieurs décennies.

En effet, il n'est pas raisonnable que tous les cinq ans, chaque nouveau gouvernement arrive avec un nouveau plan, faisant l'impasse sur les plans antérieurs, alors qu'il ne pourra pas exécuter le sien intégralement, au vu de la courte durée de son mandat.

Par conséquent, le secteur de l'éducation ne doit pas être enserré dans un cadre politique stricto sensu, pas plus que sa gestion ne doit être l'objet de surenchères ou de rivalités politiciennes.

En revanche, il faut inscrire ce secteur dans le cadre social, économique et culturel qui est le sien, d'autant plus qu'il a pour vocation d'assurer la formation et la mise à niveau des ressources humaines pour favoriser leur insertion dans la dynamique de développement, et ce, à travers la mise en place d'un système éducatif efficient.

Cher peuple, Prendre le parti d'énoncer ce diagnostic sur la réalité de l'éducation et de la formation dans notre pays, peut sembler fort et sévère, mais cette démarche émane en toute sincérité et en toute responsabilité du coeur d'un père qui, comme tous les parents, porte l'affection la plus tendre à ses enfants.

Si ton Serviteur ne vit pas les difficultés sociales ou matérielles que connaissent certaines catégories de la population, cher peuple, il n'en reste pas moins que nous partageons tous les mêmes préoccupations concernant l'enseignement dispensé à nos enfants, et les mêmes problèmes affectant notre système éducatif, d'autant plus que nos petits suivent les mêmes programmes et les mêmes cursus.

Ce qui est important dans ce domaine, ce n'est ni l'argent ni la filiation, ni l'appartenance sociale, mais plutôt la conscience vive qui anime chacun de nous et la sincérité de son patriotisme et de son attachement aux intérêts supérieurs de la nation. A l'époque où Ton Premier Serviteur était Prince Héritier, Il suivait ses études selon les programmes et les cursus de l'école publique marocaine, puis ceux de la Faculté de droit de l'Université Mohammed V. Si le Collège Royal dispose des moyens nécessaires pour appuyer ces programmes, ce n'est pas le cas, hélas, pour toutes les écoles publiques.

Quoi qu'il en soit, ces programmes ont permis de former des générations de cadres nationaux. Néanmoins, il est navrant de voir que la situation actuelle de l'enseignement s'est dégradée encore davantage, par rapport à ce qu'elle était il y a plus d'une vingtaine d'années.

Ce recul a conduit un grand nombre de familles, en dépit de leur revenu limité, à supporter les coûts exorbitants de l'inscription de leurs enfants dans les établissements d'enseignement relevant des missions étrangères ou dans le privé, et ce, afin de leur épargner les problèmes rencontrés dans l'enseignement public et leur permettre de bénéficier d'un système éducatif performant.

A cet égard, Nous rappelons Notre Discours de l'année dernière, à l'occasion de l'anniversaire du 20 août, dans lequel Nous avons défini les grandes lignes de la réforme du système éducatif, tout en appelant à la mise en œuvre des dispositions constitutionnelles relatives au Conseil supérieur de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique.

Nous invitons donc le gouvernement à procéder avec célérité à l'adoption des textes juridiques relatifs au nouveau Conseil. En attendant, Nous avons décidé, en application des dispositions transitoires prévues dans la Constitution, d'opérationnaliser le Conseil supérieur de l'Enseignement dans sa version actuelle, afin d'assurer l'évaluation des réalisations accomplies dans le cadre de la décennie de la Charte nationale d'Education et de Formation et de se pencher sur ce grand chantier national.

La franchise de Mon propos, cher peuple, tient à la charge suprême qui M'échoit d'assumer ta direction. En effet, ton Premier Serviteur n'est affilié à aucun parti et ne participe à aucune élection. Le seul parti auquel Je suis fier d'appartenir, Grâce en soient rendues à Dieu, c'est bien le Maroc. En outre, les Marocains sont tous égaux pour Moi, sans distinction aucune, et indépendamment de leurs différences de situation et d'appartenance.

Par conséquent, il n'y a point de distinction entre un président de banque et un chômeur, un pilote de ligne, un agriculteur ou un ministre. Ce sont tous des citoyens, ayant les mêmes droits et les mêmes obligations. Il est, donc, impératif d'engager un débat large et constructif sur toutes les questions majeures de la nation, pour réaliser les résultats tangibles que les Marocains réclament. En revanche, il faut renoncer à la polémique stérile et détestable qui n'est d'aucune utilité, si ce n'est le règlement de comptes étriqués et la pratique de l'injure et de la calomnie.

La stigmatisation des individus ne contribue pas à régler les problèmes, mais plutôt à les exacerber. Cher peuple, Nous voilà donc célébrant l'anniversaire de la glorieuse Révolution du Roi et du Peuple et Notre anniversaire avec les membres de Notre grande Famille, à savoir Notre peuple fidèle. C'est un moment fort pour exprimer les sentiments d'estime et de déférence que nous inspire la mémoire immaculée des martyrs de l'unité, de la liberté et de l'indépendance, avec, à leur tête, Notre Vénéré Grand-Père, Sa Majesté le Roi Mohammed V et son compagnon de lutte, Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu bénisse leur demeure éternelle. C'est également une occasion idoine pour puiser dans ces valeurs de fidélité et d'altruisme la force et la volonté de continuer à porter le flambeau de la révolution renouvelée du Roi et du Peuple et parachever l'édification du Maroc de l'unité, du progrès et du développement global.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh. "

Maroc.ma